

INSCRIPTION Á L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE DE LA MER

NOM :

Prénom :

Classe :

L'Association Sportive (AS) est animée par les 5 professeurs d'EPS du lycée tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h environ.

L'AS est affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui organise les compétitions entre les établissements du secteur.

Les activités sportives sont déterminées en fonction de leurs possibilités de réalisation (disponibilité des installations sportives) mais aussi en fonction de la demande des élèves et de leur motivation.

Elle s'articule entre périodes d'Entraînements et de Compétitions.

Les élèves peuvent participer à plusieurs activités de leur choix en fonction du calendrier sportif.

POUR S'INSCRIRE il faut juste fournir :

- un chèque de 25 € (libellé à l'ordre de AS du lycée de la mer).
- remplir l'autorisation parentale.
- faire signer le certificat médical pour les activités Plongée et Kite surf.
- fournir un Brevet de 50m natation pour les activités Sauvetage côtier, Surf-bodyboard, Voile, Kite-surf et Plongée.

Cette cotisation et cette autorisation parentale vont permettre à l'élève d'être membre de l'association, de pratiquer en loisir ou en compétition une ou plusieurs activités de son choix, de faire parti du bureau, de voter aux assemblées générales, de s'investir dans l'accompagnement ou l'arbitrage.

Les activités pratiquées en 2022-2023 (pouvant être modifiées en début d'année) :

- Plongée : formation et passage du Niveau 1 (majoration de 125 €)
- Voile
- Kite surf (inscription à la Maison des Lycéens)
- Surf, Bodyboard
- Musculation, Fitness, Préparation physique
- Sauvetage côtier
- Natation et préparation au diplôme du BNSSA